



Formation Arbitre Départemental 2016-2017

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des clubs d'Esgrime du Rhône,
Mesdames et Messieurs les Maîtres d'Armes,

Le Comité d'Esgrime Rhône-Métropole de Lyon et le Centre de Formation Esgrime Rhône-Alpes organisent la formation d'arbitre départemental aux 3 armes pour la saison 2016-2017. Comme pour la formation de la saison dernière, nous faisons à nouveau appel aux compétences d'arbitres internationaux pour approfondir la formation initiale.

Avec l'appui de la base de données de vidéos de la commission nationale d'arbitrage, le contenu pédagogique portera en particulier sur les points suivants :

- Travail sur la phase d'arme à partir de vidéos existantes (logique de l'arme)
- Travail de vidéo des arbitres en formation avec retour direct sur tablette
- Explication des parties du règlement à la demande (question – réponse)
- Travail sur les fautes et sanctions aux 3 armes (questionnaires et vidéos)
- Détection de pannes
- Mise en situation suivant divers scénarios
- Arbitrage pointe sèche avec assesseur, et à l'électrique.

La formation se déroulera à la salle Barbas (Gymnase Colbert), 1 rue Louis Chapuy à Lyon (69008). Elle comprendra :

8 séances de formation :

- Samedi 15 octobre 2016 de 14h00 à 17h00,
- Mercredi 16 novembre 2016 de 17h00 à 19h30,
- Samedi 14 janvier 2017 de 14h00 à 17h00,
- Samedi 28 janvier 2017 de 14h00 à 17h00,
- Mercredi 8 mars 2017 de 17h00 à 19h30,
- Mercredi 12 avril 2017 de 17h00 à 19h30,
- Samedi 6 mai 2017 de 14h00 à 17h00,
- Mercredi 31 mai 2017 de 17h00 à 19h30,

2 dates d'arbitrage pratique en compétition :

- Bron le 5 novembre 2016 Fleuret
- Rillieux le 10 ou 11 décembre 2016 Sabre
- Corbas le 7 ou 8 janvier 2017 Epée
- Tassin le 4 ou 5 février 2017 Fleuret
- Venissieux le 8 ou 9 avril 2017 Epée

Un examen pratique terminal :

- Il sera ouvert aux stagiaires ayant suivi au moins 6 sessions de formation. Les éventuelles absences devront être justifiées (maladie, compétition qualificative,...).
- Il aura lieu le 24 juin 2017 de 9h à 12h.

Les conditions à remplir impérativement pour l'entrée en formation sont les suivantes :

- Etre licencié FFE dans la saison en cours.
- Etre titulaire du blason vert.
- Etre né en 2004 ou avant pour entrer en formation.

L'inscription en ligne à la formation est obligatoire, accès grâce au lien : "[Inscription Arbitrage Départemental 2016-2017](#)"

Le montant de l'inscription à la formation est fixé à 80€. Le règlement doit être adressé par chèque au Comité d'Esgrime Rhône-Métropole de Lyon le 10 octobre 2016 au plus tard à l'adresse ci-dessous.